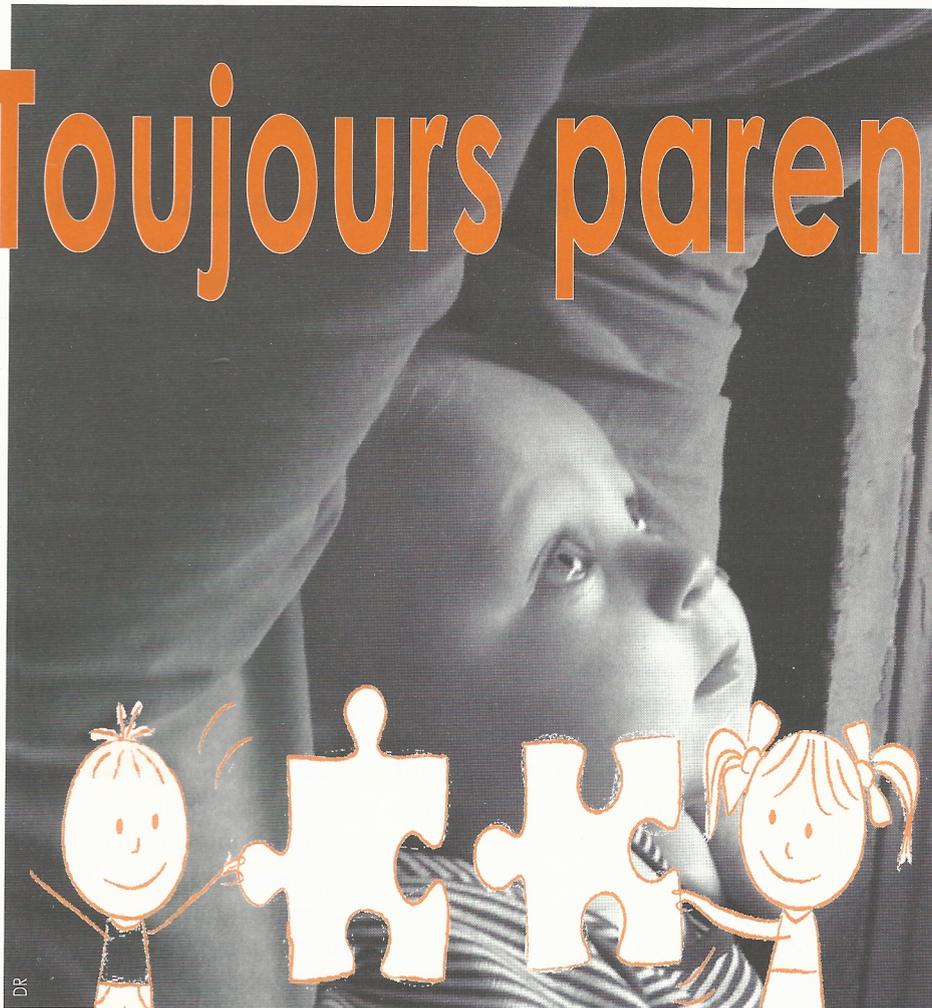


# CHRÉTIENS DIVORCÉS

*Chemins d'Espérance*

## Toujours parents...

N° 80  
Novembre 2015



Le passage du document final sur les personnes divorcées, voté à une voix près, indique : "L'échange avec un prêtre, en for interne, concourt à la formation d'un jugement correct sur ce qui fait obstacle à la possibilité d'une plus pleine participation à la vie de l'Église et sur les pas qui peuvent la favoriser et la faire croître." Et, plus loin : ce parcours de discernement "ne pourra jamais faire abstraction des exigences de la vérité et de la charité de l'Évangile." Mais il n'est pas précisé 'ce qui fait obstacle' ni ce que veut dire 'plus pleine participation' et le mot sacrement n'apparaît pas.

Il semble que le fameux paragraphe 84 de Familiaris Consortio ait été repris, lequel indiquait que, pastoralement, on ne pouvait accueillir de la même façon toutes les

personnes divorcées ; et cette indication n'a jamais été suivie d'effets. C'est ce que le document prévoit maintenant. Mais 'l'examen de conscience' et le 'parcours de discernement' avec un prêtre se faisant sous la responsabilité de l'évêque, concrètement, quelles latitudes seront données au prêtre ? A tout prêtre, à quelques-uns dûment désignés ? Le synode ayant demandé au pape de donner un document sur la famille, nous verrons bien la suite qui sera donnée à cette proposition.

**Ce qui est sûr, c'est qu'avec notre pape François la miséricorde sera au rendez-vous... nous en avons tous besoin !**

Très bonne nouvelle, en tout cas, l'ouverture de la voie au baptême pour les catéchumènes remariés qui avaient divorcé d'un premier mariage civil.. ■

**Bruno LAURENT.**

### VOUS AVEZ DIT "OUVERTURE" ?

Le synode vient de se terminer. Le jour même, les envoyés de La Croix à Rome titrent "Le synode sur la famille ouvre la voie au 'discernement' pour les divorcés remariés", ajoutant "Il a conclu ses travaux par l'adoption d'un texte plus ouvert qu'attendu "Qu'en est-il ?

**Personne n'attendait ni ne désirait un changement de doctrine sur le mariage.** Mais des théologiens et des exégètes s'étaient exprimés sur la nécessité de la revisiter ; par exemple, la référence au 'mariage primordial' d'Adam et Ève, la référence à une loi naturelle universelle, l'analogie qui est faite entre le lien Christ-Église et le mariage de l'homme et de la femme (Ep 5), etc. Leur travail ne semble pas avoir été retenu.

**Il n'était pas question non plus de toucher à la pensée de Jean-Paul II** et particulièrement à son exhortation apostolique 'Familiaris Consortio' de 1981.

Nous pouvions donc avoir un peu peur.

ÉDITO

## DOSSIER : TOUJOURS PARENTS

- Entre "Beaux" .....2
- Points d'attention .....4
- Un groupe d'adultes cohérents.....5
- Pour le bonheur des enfants.....6
- Leurs parents divorcent .....8
- Faire jeûner le conflit .....10
- D'une étude de l'Insee (février 2015) ..... 11
- Briser la chaîne des erreurs.....12
- La Traversante .....14
- Séparations parentales et  
recompositions familiales .....16
- L'alliance parentale est inamovible.....18
- Un long combat.....20
- A nos enfants.....22

## BIBLIOGRAPHIE ..... 7

## VIE DE L'ASSOCIATION .....24

**Rédacteur en chef :**

Bruno Laurent

**Mise en page et images :**

Martine Loum

**L'équipe de rédaction  
est composée**

du père Bruno Laurent  
et de personnes divorcées  
et divorcées remariées

Valérie Guérard,  
Martine Loloum,  
Monique Rouquié-Parriel,

\*\*\*\*\*

**Relecture :** Comité de rédaction

\*\*\*\*\*

**Photogravure, Impression :**

Imprimerie PATON  
71 avenue Maréchal-Leclerc,  
10122 Saint-André-les-Vergers  
Commission paritaire N° 75727  
N° ISSN 1261-3037

# Entre "Beaux"

## Pas simple d'être le "beau" ou la "belle" ... c'est vrai !

Beau-père, belle-mère, un rôle de composition : se faire "petit" tout en étant l'adulte ; être parfois passif devant les enfants de la nouvelle famille alors qu'il faut être acteur pour ceux de "l'ancienne" ; trouver les mots justes pour que chacun puisse se retrouver dans cette recomposition.

Pour nous, cela remonte déjà à 20 ans, 20 ans de tâtonnements, d'erreurs parfois, de complications de temps en temps, de désaccords un peu, beaucoup mais dépassés dans l'amour. Car oui, il nous en a fallu, il nous en faut et il nous en faudra encore de l'amour pour comprendre et respecter son ex-conjoint dans sa relation avec son enfant. Pour accepter aussi l'implication (ou non) dans l'éducation du parent physiquement absent, celui qui est resté dans l'autre maison, parfois seul(e). Eh oui, il nous en a fallu aussi des pardons reçus et donnés qui ont peu à peu forgé cette relation, ce lien entre chaque membre de la fratrie recomposée. Mais tant de joies en compensation, de douceurs quand les choses s'apaisent, quand la distance temporelle fait son œuvre, quand on choisit l'intelligence du cœur.

### Appartenance à une nouvelle cellule

Alors comment vit-on notre relation de parents et de beaux parents aujourd'hui ? Nous avons 4 enfants. Parfois, lors des présentations à de nouvelles relations (de travail ou autre), nous ne donnons pas "l'origine" de chacun mais vu les écarts d'âge entre les aînés et nos "petits" (33, 31, 17 et 15, 3 garçons et une fille), nous observons un regard interrogateur pointé dans les yeux de nos interlocuteurs : "Ah bon, votre aîné a 33 ans. Vous l'avez

eu au collège...", il est vrai que je n'ai que 54 ans ! Ou : "Oh, quelle différence entre celui de 31 et celui de 17 !" Ou encore "....."

Bref, vous l'avez compris, déjà dans l'annonce de la famille, les interrogations sont présentes. Or, nous aimons chacun de nos 4 enfants, selon notre cœur et selon l'histoire que nous avons vécue avec lui car ils sont chacun, à leur façon, "notre" enfant. En effet, en composant cette nouvelle famille, ils "nous" appartiennent et nous "leur" appartenons. En fait, nous appartenons l'un et l'autre à cette nouvelle cellule. Nous cheminons ensemble, nous partageons nos joies, nos difficultés jusqu'au moment où ils quittent la maison familiale, mais après aussi. Regarder son "bel" enfant comme le sien aide à porter sur lui un regard de bienveillance ; l'accueillir dans sa vie, c'est lui faire la place qu'il mérite : celle d'un membre à part entière de la famille. Pour ma part, notre aîné (que je n'ai pas enfanté) m'a été donné "tout fait" à l'âge de 10 ans ; et c'est ainsi que je le présente souvent : "le seul pour lequel je n'ai pas eu de nausées pendant la grossesse." Il est donc très précieux à mes yeux. C'est lui aussi qui m'a appris la tolérance. La relation ne s'est pas faite en un seul jour ; nous la construisons encore. Je dois bientôt trouver mon rôle de "belle grand-mère". Je sais aussi qu'il a encore sa maman, je veillerai à prendre mon rôle en douceur.

Le "bien-vivre ensemble" est important entre les enfants issus des deux fratries mais ne se décrète pas. Si un enfant partage de bons moments avec les autres, mésestimer le risque de sentiment de trahison par rapport à son frère / sa sœur absent(e) doit, là encore faire l'objet de vigilance et d'accompagnement.

Il m'apprend donc encore aujourd'hui à inventer mon rôle, ma place. Mais n'est-ce pas cela être parent de plusieurs enfants ? Ne faut-il pas pour chacun d'entre eux trouver la façon de les aimer, d'être présent(e), de leur parler, de les guider ? Chaque être est unique, chaque relation aussi. Et c'est là tout l'art d'être parent !

### Un lien à naître, un trait-d'union

Et nous ne sommes pas seuls à inventer cette relation avec notre beau ou notre belle enfant ? L'autre parent, le biologique, doit jouer son rôle pour faciliter la naissance du lien. Car oui, on peut parler de naissance aussi dans cette rencontre entre "beaux".

Comme après toute naissance, il y aura croissance. Le lien se construira petit à petit : tout comme un être se transforme au fur et à mesure des années, la relation entre "beaux" évoluera. Cependant, il faut qu'il y ait naissance du lien. Cette naissance se fera lors des premières rencontres. Il est important de respecter un temps d'approche, de rencontres, d'échanges entre tous les membres de cette nouvelle famille sans imposer très (trop parfois) rapidement une vie commune.

Dans notre famille, nous avons mis plus de 3 ans avant de prendre la décision de vivre ensemble. Cela a permis à nos aînés de se connaître, de s'approprier. Au cours de cette période, cela n'a pas toujours été facile pour moi car je ne me sentais pas "légitimée" par rapport à mon "beau". De mon côté, j'ai expliqué à mon fils la place qu'occuperait l'homme avec qui je souhaitais continuer mon chemin de vie et le lien

entre mon fils et mon mari est né dans la douceur. Oui, je pense que l'autre a réellement un rôle à jouer pour faciliter la naissance du lien qui se construira petit à petit, tout au long de la vie. En reconnaissant à l'autre sa légitimité, l'enfant né d'une première union accueillera cet inconnu plus facilement. Il est cependant important de consentir que l'acceptation de l'autre soit plus au moins longue selon chacun.

Enfin, les enfants issus de la nouvelle union joueront à leur tour un rôle dans la relation entre les "beaux" et aussi dans l'évolution du lien. Ils serviront de trait d'union. Dans notre famille, les "beaux" ont été heureux d'accueillir leur petit frère et petite sœur. Dans notre famille, une véritable place leur a été donnée : devenir les aînés d'une fratrie recomposée. ■

Bernard et Nathalie.



# Points d'attention

Permettre que la fratrie soit réunie pour des occasions, y compris quand cela ne cadre pas avec le jugement en vigueur.

**L'amour pour la progéniture de son nouveau conjoint n'est pas une évidence !**

**Quelques conseils pour :**

## Le parent de l'enfant

- Expliquer clairement votre nouvelle situation amoureuse.
- Expliquer à l'enfant qu'il ne trahit pas l'autre parent en se sentant bien avec son beau-père ou sa belle-mère.

## Le "beau", la "belle"

- Ne pas s'obliger à aimer d'emblée les enfants de son nouveau conjoint. Il vaut mieux se montrer bienveillant et accueillant envers ces enfants, établir une relation de confiance, socle éventuellement d'un lien ultérieur plus fort.
- Inventer des rituels pour leur montrer qu'ils sont attendus et aimés : leur réserver une chambre bien à eux, mettre des petits cadeaux, des fleurs ... Les rituels les aident à passer d'un lieu à l'autre. Mais attention, couvrir l'enfant de cadeaux ou se montrer laxiste pour s'attirer ses bonnes grâces est un jeu dangereux.
- Eviter de se positionner comme le ou la rival(e) du père ou de la mère, a fortiori de le ou la critiquer devant l'enfant, ou vouloir endosser son rôle. Tenter d'exercer rapidement une autorité trop ferme en imposant ses modes de vie et ses rituels peut crispier la relation à peine ébauchée.
- Les hommes auront plus souvent à se confronter à une relation mère-enfant fusionnelle, mise en place lors de la période de vie monoparentale, dans laquelle il va être compliqué de conquérir une place.

## Le couple recomposé

- Communiquer quoi qu'il se passe, même en temps de crise ; ne pas rompre le dialogue ; ne pas critiquer les enfants, écouter vraiment ce qu'ils disent (c'est-à-dire avoir l'attitude d'un père ou d'une mère aimants), exprimer également ses propres sentiments. Si possible



LAISSER DE LA PLACE À DES TÊTE-À-TÊTE ENTRE L'ENFANT ET SON PARENT.

passer du temps individuellement avec chaque enfant pour établir une relation privilégiée pendant une heure ou deux de manière régulière. Attention, les beaux-pères doivent par ailleurs conserver une distance, une retenue, une pudeur vis-à-vis des belles-filles parce que, a contrario, certaines d'entre elles peuvent tenter de les séduire pour embêter leur mère ou pour jouer.

- *"T'es pas mon père/ma mère."* Quelle que soit la blessure narcissique causée par ces mots, il est important de convenir avec l'enfant qu'il a raison, de lui demander de respecter le nouveau conjoint «Ce n'est pas ton père, ta mère mais je l'ai choisi(e) et je l'aime. Comme face à tous les adultes, tu lui dois le respect.» et de lui rappeler qu'on est néanmoins amené à s'occuper de lui. Le nouveau conjoint doit tâcher de créer une forme d'attachement en s'intéressant aux enfants, en leur montrant qu'il peut les aider.
- Le beau-parent n'a pas forcément toutes les cartes en main pour établir une belle relation. A son conjoint de lui faire une place et de ne pas se positionner constamment comme un intermédiaire entre lui et l'enfant. ■

Le comité de rédaction.

# Un groupe d'adultes cohérents

Si la relation du couple n'est plus possible, l'amitié durable d'Anne et de son ex mari facilite les besoins que nécessite la santé de leur enfant.

## Un groupe d'adultes cohérents

Mon ex-mari et moi partageons la garde alternée de notre fils aîné. Armand a aujourd'hui 10 ans et vit sur ce modèle depuis 8 ans. Son papa et moi nous concertons pour toutes les décisions importantes et avons gardé respect et amitié l'un pour l'autre, à défaut d'une vie de couple qui n'était plus possible. Cette amitié est une bonne chose au quotidien et nous en mesurons tout le caractère précieux depuis quelques semaines qu'Armand a été diagnostiqué diabétique. Cette maladie nécessite chez un enfant une attention constante de l'entourage, une excellente coordination dans les ajustements à prendre et une parfaite communication des informations au jour le jour... Autant dire que dans un couple en conflit ouvert, c'est mission impossible. Mais nous avons, dès la séparation, été conscients que même si nous ne serions plus jamais un couple au sens convenu du terme, nous resterions toujours un couple parental pour notre fils, en toutes circonstances, ce qui a dicté beaucoup de nos choix de vie par la suite.

**Mon compagnon se comporte comme l'adulte référent** qu'il est auprès d'Armand, pas son père, ni un étranger, mais un membre de la famille à part entière, qui a ses

responsabilités et doit être respecté. Les choses se passent bien entre eux, dans l'ensemble. Il n'a pas d'enfant d'une précédente union, mais est un père attentif et aimant pour nos deux cadets et s'implique également pour Armand quand je ne peux le faire. Dans notre organisation quotidienne, c'est moi qui gère prioritairement ce qui concerne Armand, en concertation avec son papa, mais mon compagnon prend le relais chaque fois que c'est

est un enfant de la famille comme ses frères et il n'est pas fait de différences entre eux : chacun est accompagné au mieux en fonction de ses besoins, de ses envies, de ce qu'il est, et de ce que nous pouvons lui offrir... Il se fait parfois disputer, indifféremment par mon compagnon ou moi, quotidiennement câliner par l'un et l'autre (à sa demande), accompagner dans ses activités par tous les deux et proposer, par chacun, des choses auxquelles il n'aurait pas pensé mais qui peuvent lui plaire. Bref, il est un enfant à part entière de la famille.



nécessaire. Il s'implique d'ailleurs à sa façon dans la maladie d'Armand, en cherchant des informations et des supports pouvant faciliter le quotidien.

**Le lien filial ne prime pas toujours,** mais chaque fois qu'il le doit, il s'impose : dans les décisions importantes concernant la vie d'Armand comme, si le cas devait se présenter, dans les situations où sa protection immédiate serait nécessaire. En dehors de cela, il

Chacun des adultes autour d'Armand, depuis sa place et à sa façon, essaie d'être le plus étayant et le plus positif possible pour son épanouissement. Notre objectif commun et partagé est qu'il devienne un adulte responsable et bien dans sa vie. Cette position n'est pas source de tension, et la relation entre mon ex-mari et mon compagnon étant également très amicale, il est entouré par un groupe homogène d'adultes cohérents. Comme pour nos autres enfants (son papa en a également deux autres d'une seconde union), ni plus ni moins, à cette différence près que lui bénéficie de trois co-parents au lieu de deux ! ■

Anne .

# Pour le bonheur des enfants

**Si les difficultés des enfants ou les "hasards de la vie" aident les "ex" à être parents ensemble, cela ne se fait pas facilement.**

Lorsque notre dernier enfant a eu deux ans (les autres en avaient 10 et 12), mon ex-mari m'a écrit que nous n'étions pas faits l'un pour l'autre. Le divorce a suivi, après moult procédures. Nous avons demandé tous les deux la garde des enfants.

J'ai fait une dépression qui m'a conduite dans une maison de repos pendant un mois. Mon avocat a alors reçu une lettre du sien disant que je n'étais pas capable de m'occuper de mes enfants. Ça m'a redonné de l'énergie, et j'ai obtenu la garde des enfants.

## En concurrence

Pendant la phase de séparation d'avant le divorce, nous nous sommes occupés tous les deux des enfants. La situation étant conflictuelle, je sollicitais quelquefois mon aînée pour qu'elle demande à son père s'il pourrait prendre les enfants tel jour. Elle a fini par me dire de faire mes commissions moi-même : j'ai compris que c'était trop lourd pour elle et j'ai pris mon téléphone, même si les échanges étaient difficiles.

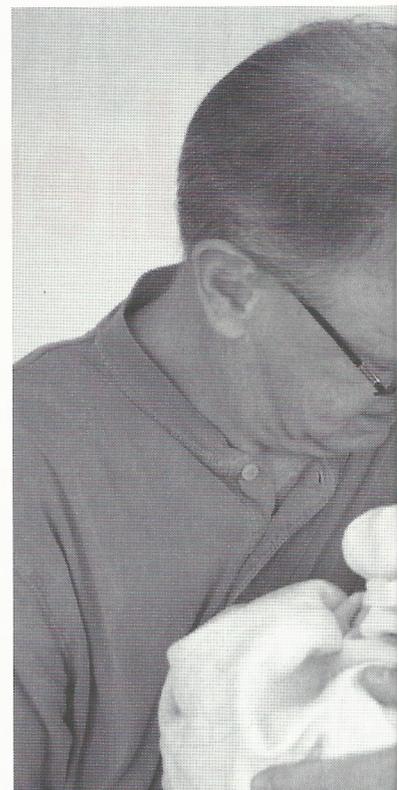
Après mon déménagement, à proximité de mon lieu de travail qui était à 40 kilomètres de l'ancien domicile familial, je faisais garder mes enfants le mercredi après-midi par

une jeune fille. Quelquefois leur père venait les chercher à l'improviste. Je lui ai téléphoné pour lui dire que ce n'était pas possible qu'il vienne sans prévenir et que s'il voulait les emmener, il n'avait qu'à me contacter pour que nous nous mettions d'accord sur les modalités. Il ne l'a jamais fait. Je crois qu'il considérait qu'il pouvait prendre SES enfants quand il voulait, alors que le jugement comportait les clauses habituelles (un week-end sur deux, et la moitié des vacances).

## Ensemble dans les difficultés

Puis la vie nous a réservé de grosses épreuves avec chacun de nos enfants. Le deuxième a fait une grosse crise d'adolescence, il était en grande difficulté à dix-sept ans. Il est alors parti vivre chez son père. Pour moi, ça a été un déchirement et un grand sentiment d'échec ; mais en réfléchissant, j'ai compris qu'il était à l'âge où un garçon a besoin de s'identifier à son père et j'ai accepté. Son père et moi, nous sommes constamment tenus au courant de son évolution : il s'en est rendu compte et cela lui a fait du bien ; il venait régulièrement à la maison.

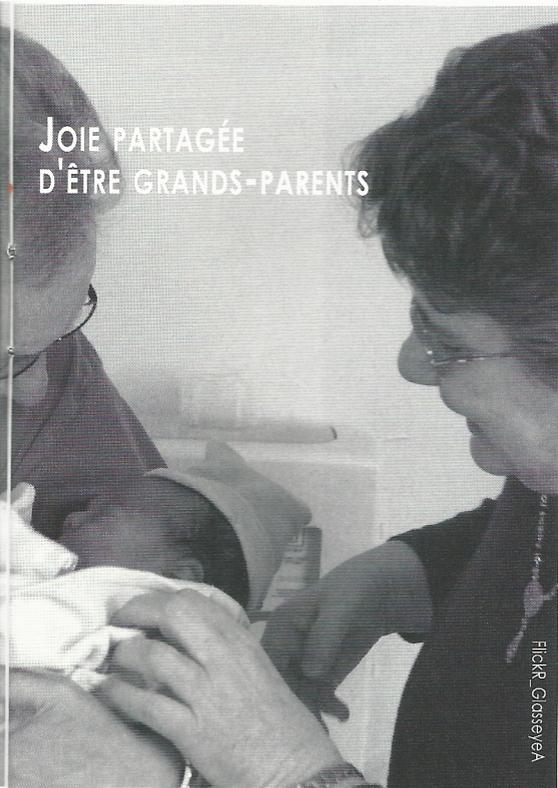
Sa sœur a été agressée à l'âge de vingt-deux ans. Nous nous sommes retrouvés pour chercher la solution la meilleure pour lui venir en aide.



Le dernier n'a pas eu une adolescence difficile mais a fait une crise d'entrée dans la vie active, à la fin de ses études. Il était étudiant à l'autre bout de la France. Pendant plusieurs mois, il ne répondait pas au téléphone. Ni son père ni moi n'avions de ses nouvelles ; très inquiets, nous avons échangé régulièrement les moindres signes de vie que nous avions, et avons cherché le moyen de soigner sa dépression, et de le pousser à finir ses études. Ce qu'il a fait.

## Joie partagée

Lorsque notre grand fils a eu un enfant, le hasard de la vie nous a conduits à arriver à la maternité en même temps. Nous avons partagé la joie d'être devenus grands-parents avec notre fils ; le même scénario s'est reproduit lors de la naissance du deuxième ! Notre fils n'hésite pas à nous inviter ensemble lors des anniversaires de ses enfants. Lorsqu'il s'est marié, il a voulu que la fête du mariage se passe dans la maison qui était auparavant notre maison. Pour moi, ça a été difficile de revenir



JOIE PARTAGÉE  
D'ÊTRE GRANDS-PARENTS

dans cette maison, mais j'ai voulu le bonheur de mon fils et j'ai pris sur moi pour que tout se passe bien.

Lorsque notre fille a eu un enfant, elle a accouché à Paris. Son père et moi avons pris le même train et sommes arrivés ensemble à la maternité ! Elle a eu l'air contente, et nous a pris en photo.

Nous restons parents et grands parents des mêmes enfants et petits enfants, nous efforçant de faire au mieux pour que nos enfants soient équilibrés et heureux.

Au début ça a été difficile et douloureux, mais maintenant c'est devenu plus naturel.

**QU'EST-CE QUI EST LE PLUS IMPORTANT : ENTRETENIR DE LA RANCŒUR, OU CONTRIBUER AU BONHEUR DE NOS ENFANTS ? ■**

Elisabeth.



## L'Enfant de l'autre - Petit traité sur la famille recomposée

Catherine Sellenet et Claudine Paque, - Éd. Max Milo,

Les auteurs croisent approches littéraire, psychologique, sociologique et juridique pour comprendre l'intimité des familles recomposées.



## Beau-père, quelle aventure!

Michèle Gaubert - Éd. Payot Rivages, 2015

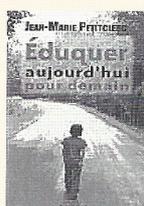
Dans ce livre, le premier dédié spécifiquement aux beaux-pères, elle détaille leurs parcours possibles, de la rencontre amoureuse à la rencontre des beaux-enfants, de la vie quotidienne à la transmission, voire à la séparation ou au statut de beau-grand-père.



## Comment t'aimer, toi et tes enfants? Le défi de la famille recomposée

Docteur Christophe Fauré,  
Éd. Albin Michel

Ce psychiatre et psychothérapeute analyse les situations, les interactions et les sentiments de tous les protagonistes: mère et belle-mère, père et beau-père, enfants.



## Eduquer aujourd'hui pour demain

de Jean-Marie Petitclerc - Éd. Salvator - 2010

L'éducation ne va pas de soi. "Éduquer aujourd'hui pour demain" c'est prendre en compte la réalité du jeune tel qu'il est, en nouant avec lui une relation affectueuse et confiante. Mais c'est aussi le préparer à s'insérer dans le monde de demain, dont nous devinons dès à présent les contours. Ces pages ne parlent pas exclusivement des parents mais elles posent des jalons utiles, une "théologie de l'éducation". Et puisque l'acte éducatif est, d'abord et avant tout, acte de foi, d'espérance et d'amour, il peut être relu par le chrétien à la lumière évangélique et se faire parabole du Royaume.



## Éducation non violente Comprendre, prévenir, enrayer la violence

Jean-Marie Petitclerc - Éd. St Augustin - 2007

Ce livre ne parle pas du divorce en particulier mais donne des repères qui peuvent être une aide en cas de divorce et de famille recomposée. Aucun milieu n'est épargné par la violence: la rue, l'école et même la famille. Mais celle-ci est aussi le lieu des meilleures solutions. Qu'est-ce que la violence et d'où vient-elle? Comment mettre en oeuvre une éducation à la fois ferme et non violente au sein de la famille? Comment préparer les enfants à affronter la violence hors de la famille?



## Les enfants de parents divorcés

**Vous pouvez également commander  
à Chrétiens Divorcés, Chemin d'Espérance  
le n° 65 de juin 2011 consacré à cette thématique.  
4 € le numéro (frais d'envoi non compris)**

# Leurs parents divorcent

## Fin 2014 : une conférence avec le père Jean-Marie Petitclerc à Reims

En introduction, comme en conclusion d'ailleurs, soucieux de ne blesser personne, Jean-Marie Petitclerc a rappelé la singularité de chaque situation et la souffrance sous-jacente. Il a demandé pardon pour toute parole éventuellement maladroite et nous a invités à réagir en tant que de besoin. Par ailleurs, au cours de l'exposé, il n'a pas hésité à prendre des exemples dans un autre cadre qu'il connaît bien également, l'éducation des enfants, volet éducation nationale, afin de dépassionner le débat.

Il a débuté en nous présentant la philosophie de son association Valdocco, fondée en 1995 à Argenteuil (95) qui vise à rejoindre l'enfant dans ses 3 champs de vie (famille, école et cité). Pour ce faire, un soutien à la parentalité est organisé, basé sur des groupes de paroles et des services de médiation familiale.

**Cet appui se fonde sur 3 grandes étapes : communiquer, gérer (la situation), accompagner l'après.**

Ce sont ces grandes étapes, dans le cadre d'un divorce, sur lesquels Jean-Marie Petitclerc est ensuite revenu de manière plus détaillée. Le divorce, s'il est un tsunami dans la vie des parents, est également un ouragan pour un enfant. L'éclatement de la cellule familiale constitue pour lui un véritable traumatisme.

C'est pourquoi il importe de ne jamais banaliser le divorce, même si son occurrence augmente dans la société. Il faut aussi et surtout veiller à rassurer l'enfant : si ses parents ne s'aiment plus, le lien parent – enfant, lui, demeure un lien d'éternité.

### Communiquer, une nécessité

Il est primordial de parler du conflit pour ne pas culpabiliser l'enfant, mais ces échanges doivent respecter la place de chacun.

Nous devons être attentifs à ne pas instrumentaliser l'enfant dans le conflit qui est un conflit d'adulte. Il importe de respecter l'intimité du couple et de ne pas y mêler l'enfant, ce qui est parfois plus facile en présence d'un tiers.

### Gérer le divorce et la séparation.

Placer l'enfant dans un conflit de loyauté est à éviter absolument. Au contraire, il convient de sauver la place de parent de l'autre, se réjouir des moments partagés par l'enfant avec l'ex-conjoint. Et qu'il ne soit pas nécessaire que l'enfant dise du mal d'un parent pour se faire aimer de l'autre.

- **Sécuriser l'enfant** est une priorité : qu'il sache que la séparation ne change rien dans sa relation avec chaque

parent et qu'il reste le fruit de l'amour des deux parents. C'est aussi lui permettre de vivre son enfance.

### - Responsabiliser l'enfant

Croire en son intelligence, c'est-à-dire en sa capacité d'adaptation à de nouvelles situations est essentiel.

Être juge, c'est être équitable, pas forcément égal. Les magistrats doivent toujours s'interroger pour savoir ce qui est bon pour l'enfant.

La garde alternée n'est pas forcément la panacée car elle nécessite une communication pour qu'il y ait harmonie sur les règles de vie au quotidien.

### Accompagner l'après divorce

Il faut veiller à maintenir la communication pendant et après le divorce entre les deux parents.

En effet, il est important de rester partenaires pour l'éducation de nos enfants, au risque de mener ces derniers à des conduites à risque afin d'obtenir de nous réunir (maladie, acte de violence).

Un enfant de 15 ans du foyer de Normandie commet un acte de violence grave dans le cadre d'un braquage raté. Cela ne colle pas du tout avec ce que le père Petitclerc connaît de l'enfant. Ce n'est qu'en voyant son sourire épanoui

L'enfant utilisé pour tenter  
une réconciliation est  
toujours un "mauvais plan".



LE LIEN FILIAL,  
UN LIEN D'ÉTERNITÉ

et sa décontraction une fois assis entre ses parents dans le bureau du juge qu'il comprend que l'enfant a fait tout ça pour les voir réunis.

#### - Avec ses enfants

Imposer le respect, permettre à l'enfant d'exprimer son ressenti et ses difficultés, être à l'écoute est une priorité. Pour cela, il est primordial de prendre du temps, en dehors du nouveau conjoint, pour échanger avec ses enfants pour faire tomber le cas échéant les obstacles qui n'en sont pas pour que l'enfant se sente respecté, ainsi que son autre parent.

La présence d'un tiers de confiance (parrain, marraine, oncle, tante...) est importante également à cette étape.

#### - Quant au nouveau partenaire,

il peut s'inspirer des conseils donnés par le renard au Petit Prince :

- Ne pas s'approcher trop vite
- Être présent pour que les enfants comprennent qu'ils

peuvent compter sur lui.

- Trouver la bonne distance.

#### Avec les enfants de l'autre,

le couple devient garant du vivre ensemble. Les règles doivent être définies conjointement entre les deux adultes et imposées.

Être vrai, accepter la singularité de chacun : les enfants de l'autre ne seront jamais comme les nôtres. Cette étape relève de la construction d'une relation d'éternité.

De manière générale, à chaque enfant son éducation particulière. Si les principes et les valeurs restent identiques, la relation, elle, est différente et singulière. Les enfants sont aimés autant, mais de façon différente.

#### L'éducation religieuse.

Le divorce peut conduire à une crise de la foi pour l'enfant ou l'adolescent concerné. Certains enfants ont

tellement prié pour que leurs parents s'aiment toujours qu'ils rejettent complètement Dieu en constatant qu'ils se séparent.

Là encore, accepter cette crise ne peut qu'aider l'enfant à cheminer.

Parfois les enfants se construisent une image de Dieu en négatif de toutes leurs limites et ils appellent Dieu au secours quand ils sont en difficulté. Dieu ne serait que l'instrument de leur volonté. La perspective doit être inversée afin qu'ils grandissent.

Ces enfants, lors de leur première épreuve (deuil, divorce...), découvrent que l'image qu'ils ont de Dieu ne fonctionne pas, ce qui est un vrai bouleversement pour eux.

Or, le Dieu de Jésus-Christ (le bébé de la crèche et le crucifié du calvaire) accompagne l'homme sur son douloureux chemin d'acceptation de la non toute-puissance. Nous pouvons plutôt témoigner de Dieu miséricordieux, qui croit toujours en l'avenir, en eux. Et qui est toujours avec eux, même au jour les plus sombres, quand Dieu nous porte dans ses bras.

Là encore, accueillir l'enfant, être à l'écoute de son ressenti et de son émotion est de mise. ■

Marc Rossé.

# Faire jeûner le conflit

## On fait la guerre à ceux qui nous entourent mais c'est en nous qu'est le vrai combat.

Bien qu'à l'initiative de la séparation, il y a de cela 6 ans, ne trouvant plus d'issue à notre histoire malgré un réel chemin de recherche avec mon ex-épouse (sessions et fraternités de couples, psychothérapie individuelle et en couple, etc.), je n'ai pas évité le séisme du divorce ni le travail de deuil qui s'en suivit.

Après une phase d'étonnement accompagnée d'une candeur naïve où j'ai pensé que la raison triompherait, fit suite une phase de monologues stériles où chacun n'entendait que son propre discours, une phase de combats pouvant aller jusqu'au terrain judiciaire.

### Puis, le temps de relecture

Mon histoire n'arrivait pas de "nulle part" : le régime patriarcal d'où je venais, celui matriarcal de mon ex-épouse, nos blessures d'enfance, d'autres encore enfouies certainement.

Des éclaircissements se faisaient. Je voyais mieux le processus de fuite dans lequel nous nous étions perdus pendant plus de 25 ans, avant même le mariage finalement, moi à l'extérieur, dans le travail, le sport, la musique, les milieux associatifs, partout où je pouvais trouver une reconnaissance que je n'avais pas chez moi, mon ex-épouse à l'intérieur, "femme sacerdotale" se donnant totalement à nos 5 enfants arrivés très tôt, et même, plus tard, aux 2 enfants de mon frère, devenus orphelins.

Avec cette prise de conscience salutaire, le bon sens, l'amour aussi, les amis (ou supposés tels...), la justice encore, agissant comme une autorité paternelle. Mais si celle-ci est incontournable, il ne faut surtout pas en attendre une sagesse infaillible. Elle peut même rapidement devenir à son tour, par manque de temps, de moyens, mais aussi de compétence, le symbole dérisoire d'une autorité mal placée ! Je gardais l'espoir d'un apaisement bénéfique pour les enfants. Mon ex-épouse n'avait-elle pas répondu "*Bien sûr !*" à la remarque de notre psychothérapeute nous disant de protéger nos enfants lorsque nous lui avons annoncé notre séparation ? Grave erreur !

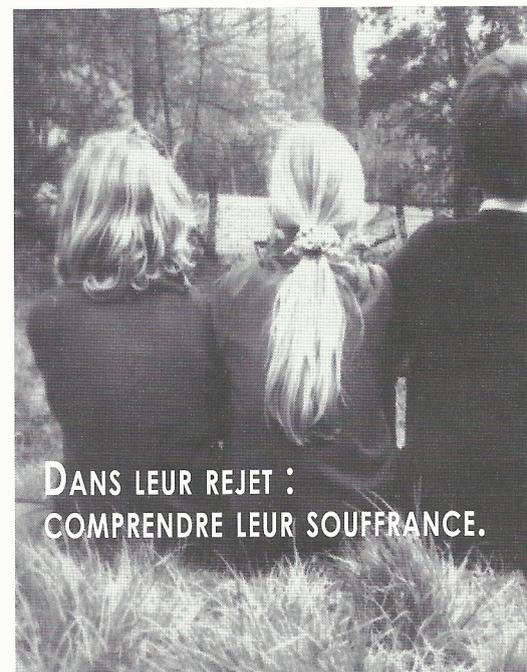
L'inattendu inenvisageable pour moi fut de réaliser la destruction, par mon ex-épouse, de l'image du père auprès de nos enfants. Après m'avoir toujours reproché de ne pas m'occuper des enfants, affirmant être la seule à s'y connaître, elle n'entendait absolument pas me laisser prendre ma place de père.

Je compris seulement à ce moment que mon ex-épouse n'avait jamais voulu d'un père, mais, en fait, d'une "mère bis", reproduisant ainsi sa propre blessure d'enfance avec un père psychologiquement absent. En la quittant, j'avais mis fin au rôle de père de ses enfants qu'elle avait bien voulu m'accorder jusqu'ici et contre lequel je n'avais ni su, ni pu trouver une réponse adaptée. Elle put même

dire un jour à mon fils aîné : "Ta sœur m'a dit qu'il n'était plus son père, juste son géniteur !".

### Un combat intérieur

Bien sûr, il y eut de la colère, de la rage même ! Quel gâchis ! Que de fausses routes, que de chemins mortifères ! Et si j'avais fait ceci... ? Et si j'avais fait cela... ? Que de doutes ! J'ai lutté, lutté, encore lutté, refusant de me résoudre à ce que je considérais être "la victoire du Mal". Je n'avais pas le droit, en tant que père, de ne pas lutter pour mes enfants, pas le droit de céder, pas le droit de "perdre". Mais là aussi j'étais dans l'erreur ! "On fait la guerre à ceux qui nous entourent mais c'est en nous qu'est le vrai combat !" ai-je entendu dans une chanson.



DANS LEUR REJET :  
COMPRENDRE LEUR SOUFFRANCE.

La mission d'un enfant ne doit pas être autre que celle de l'ouverture à la vie.

### Ce que deviennent les enfants des couples divorcés (étude de l'Insee, février 2015)

Près d'un mariage français sur deux s'est conclu par une séparation en 2013. En 2009 près de 160 000 enfants et adolescents ont vécu la séparation de leurs parents.

Les mères ont la garde de 76 % des enfants, ceux-ci ayant 9 ans en moyenne au moment des divorces. Le recours à la garde alternée a doublé depuis 2003 mais elle ne concerne que 15 % des enfants. La résidence alternée touche moins les adolescents qui peuvent dire chez lequel de leurs parents ils préfèrent vivre et qui privilégient souvent le logement le plus près de leur collège ou lycée. Elle est beaucoup plus pratiquée chez les couples aisés qui peuvent disposer d'un logement assez vaste. Alors que ce mode de garde ne concerne que 5 % des divorces chez les couples les plus modestes, il touche 25 % des mères dont les revenus s'élèvent à 29 000 € par an. Selon les départements, le taux d'enfants concernés va de un sur cinq à moins de un sur dix. Un phénomène qui a plusieurs causes, du poids culturel en passant par les pratiques des tribunaux et l'état du marché immobilier. Il semble que les mères contribuent davantage aux dépenses vestimentaires et médicales de leurs enfants.

Les 15-17 ans vivent dans 16 % des cas chez leur père, ne voyant leur mère que durant les week-ends ou les vacances. Après la séparation, les enfants vivent dans des maisons ou des appartements plus petits.

Le nombre de pensions alimentaires fixées par le juge ne cesse de baisser. Les juges ne les prononcent plus que dans 65 % des cas, contre plus de 70 % en 2003. Un phénomène qui s'explique, en partie, du fait de la montée en puissance de la résidence alternée. 15 % des pères et 60 % des mères ayant la garde exclusive perçoivent la pension alimentaire. Si son montant médian s'établit à 150 euros par mois et par enfant, il varie très largement en fonction du salaire des parents et de la taille de la fratrie, pouvant aller de moins de 50 à... 800 euros.

### Dieu met des phares sur notre route.

Que ce soit des rencontres humaines, des livres, de la musique, etc. nous pouvons toujours trouver Son visage quelque part, quand bien même tout notre environnement nous paraît hostile. Une rencontre essentielle pour moi a eu lieu l'été dernier, alors que mon ex-épouse me signifiait que mon dernier garçon, le seul pour qui j'avais pu obtenir la garde alternée, ne voulait plus venir chez moi. Cela aurait pu être l'inacceptable de trop. La tentation de "tout casser" était réelle ! Et pourtant, c'est à ce moment-là, dans un sanctuaire marial (l'humour de Dieu...), qu'un médiateur pénal de confession protestante me dit :

*"Oui, tes enfants, et plus particulièrement tes filles, sont pris dans un conflit de loyauté. Oui, tu as raison, il s'agit bien d'un syndrome d'aliénation parentale. Tes enfants, tu ne peux pas leur parler, tu peux juste les écouter. Avec ton ex-épouse, rien ne sert de te justifier, tu dois faire jeûner le conflit" !* Cette phrase a été lumineuse pour moi. Peu après, j'ai lu dans un livre bouleversant **Ce lien qui ne meurt jamais** de Lytta Basset qui aborde le suicide de son fils Samuel : *"Les humains qui donnent la*

*vie sont ceux qui savent l'avoir reçue en abondance. Nous laissons partir nos enfants, nos proches, nos amis quand, n'ayant plus de comptes à régler, nous avons pu les recevoir comme des cadeaux dont rien ne pourra désormais nous en priver ni la séparation ni même la mort."* Sur ce chemin de croix qu'est le divorce et dont les enfants se retrouvent trop souvent les victimes innocentes, il m'a fallu comprendre que leur souffrance était première, même si c'était eux qui me rejetaient apparemment. Il m'a fallu découvrir le "lâcher prise". Comprendre que mon autorité sur mes enfants ne pouvait être qu'une autorité de sagesse qui, selon son sens étymologique, fait grandir et non ne possède ou domine. Admettre aussi mon impuissance, m'accepter faible parfois et le confier à Dieu dans la prière. Quand cela devient trop difficile, j'aime me répéter cette phrase de Frère Roger, de Taizé : *"Ce qui te préoccupe, Dieu s'en occupe."*

Il pourra toujours m'arriver de retomber mais je crois avoir perçu que le seul chemin est celui de l'amour totalement gratuit, du pardon aussi, quand bien même le mal paraît continuer son œuvre et semble nous anéantir. Joël Pralong, dans son ouvrage **Guérir de la blessure du père** écrit : *"Seule la rencontre avec le Père peut nous guérir de la blessure du père."* et cette dernière phrase : *"L'adulte accompli, c'est celui qui atteint sa pleine maturité d'enfant... de Dieu !" ■*

Olivier.



# Briser la chaîne des erreurs

## Bizarrement, je ne reconnais rien de vrai dans ce terme de parentalité.

Pas plus que j'ai eu l'impression d'avoir un mari, je n'ai jamais été un parent, sinon d'élève !

Je me suis séparée de mon mari à cause de la demande de l'un de mes enfants. J'avais enfin compris que l'image d'une mère malheureuse et soumise était aussi préjudiciable à mes fils qu'à mes filles (j'ai cinq enfants).

Je suis leur maman, leur mère, "le poteau mitan" de la maison, mais aussi un être humain avec ses vulnérabilités et ses erreurs, que je ne leur cache plus. J'ai fait semblant des années, j'ai entretenu avec bonne humeur le mythe d'un couple équilibré, j'ai caché la déficience du père ; son indifférence à leur égard, je la transformais en traits de caractère amusants : papa était un ours, il était dans sa caverne. Je n'ai parlé de rien à personne.

L'intérêt de porter un masque est qu'il vous porte. Il y avait une façade sociale tout à fait réussie, à laquelle tout le monde à l'extérieur croyait, et nous mêmes aussi, par projection du reflet. C'est d'ailleurs pour cette façade que mon mari m'a épousée et qu'il a fait 5 enfants. C'était pour lui à la fois un signe de réussite sociale et un blockhaus psychologique. Derrière, il n'y avait rien. Du silence, non, du vide. Je le savais, je vivais à côté de ce précipice, alors autant danser, être joyeux, savoir regarder autour de soi.

J'ai donné beaucoup de joie à mes enfants et ils m'en ont donné. La joie, c'est savoir dire oui à ce qui est là, tout de suite dans l'instant. J'ai grandi avec eux. Nous avons traversé une longue enfance. Et puis, un jour, ce n'était plus possible.

La présence du père à table, le week-end, le seul moment où nous le croisions car il rentrait tard en semaine, jetais du noir. Il ne disait rien ou quelque mot humiliateur (pire qu'humiliant). Rien qu'en l'écrivant, je ressens encore dans l'estomac cette peur instinctive, cette peur d'un terrible inconnu, incompréhensible, que sa présence suscitait. Pourtant, il n'était pas vraiment violent. Je crois qu'il détestait ces gens, sa famille, avec qui il était forcé de vivre. Il ne m'avait épousée que pour lutter contre ses démons et le combat était perdu d'avance.

### Peur et pitié

Son départ (à ma demande) nous a libérés, tous. On ne sursautait plus à son pas dans l'escalier. Il y a eu des mois difficiles, de catharsis où chacun (les âges s'étagaient entre 23 et 15 ans à cette époque) cherchait à exprimer son malaise, à essayer de comprendre ce qui se passait, qui était cet homme dont ils avaient peur et pitié. Ce dernier sentiment les empêchait d'extérioriser leur colère auprès de leur père, puis la crainte venait prendre la relève. Les négociations financières quant aux

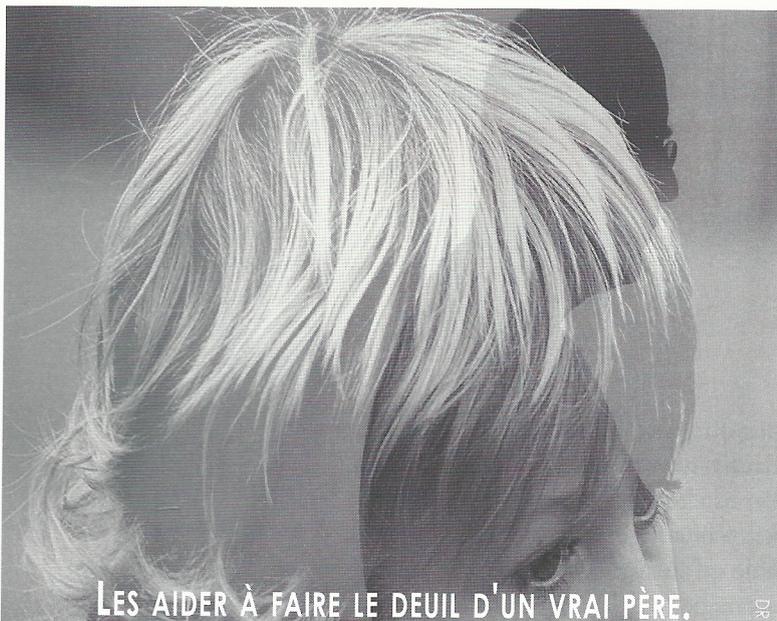
pensions à verser aux enfants sont toujours entachées par ce va-et-vient entre la crainte et la pitié.

Pourquoi la pitié ? Leur père est un homme d'affaires qui a bien réussi, a une intelligence puissante. Ce n'est ni un alcoolique ni un dépressif, en rien un "pauvre type" mais, comme le dit la dernière, qu'il est "autiste", incapable d'avoir un contact réellement humain avec eux, et avec les gens en général. Sinon en les manipulant. Il faut beaucoup de force à un fils ou une fille pour regarder son père et penser : "Là, il ment."

### Comment être parents ?

Dans ce contexte, la parentalité consiste pour moi à aider mes enfants à accepter leur père, à faire le deuil d'un vrai père sans se poser en victime et à ne pas le détester ni à lui en vouloir.

Mon propre père était un homme sensible sinon dépressif. Il m'a eu très tard, à 50 ans, par accident ; et j'ai été élevée par une de ses "vieilles" maîtresses, qui vivait à la maison. Maman l'acceptait parce qu'elle était avant tout une femme amoureuse. En me mariant, j'ai voulu construire au contraire la famille la plus traditionnelle possible, mais je ne disposais pas de modèle. Quand mes enfants étaient plus petits, n'ayant ni frère, ni oncle, ni beau-frère, ni figure masculine de référence dans mon entourage, j'ai choisi comme



L'enfant ne peut pas être  
le confident de l'un ou  
l'autre des parents.

père "idéal", Charles Ingalls, le père dans la série *La petite maison dans la prairie*. Pendant des années, nous avons regardé des épisodes et nous les évoquons encore très souvent. L'acteur, Michael Landon, avait utilisé ce rôle et cette histoire pour imaginer un père qui serait le contre-pied de son propre père à lui, violent et défaillant. Il n'est pas si étrange que la création d'un père fictif m'ait à mon tour aidée.

### Absence de père

Maintenant, mes enfants doivent voir leur père trois ou quatre fois par an. Toujours dans des situations très codifiées, comme un déjeuner à la maison de retraite de leur grand-mère ou un repas au restaurant pour discuter de la pension alimentaire ! Tout à l'heure je vais à la remise de diplôme de ma fille de 24 ans. HEC n'invite que deux personnes par étudiant ; j'y serai seule avec son fiancé. Ma dernière de 17 ans a beaucoup pleuré quand elle a compris que son père ne voulait pas, pour la seconde année consécutive, partir en vacances avec elle. Non qu'elle en avait envie en soi mais elle aurait violemment voulu qu'il lui montre le désir de passer un peu de temps avec elle ou qu'il fasse au moins l'effort de faire un peu semblant. Mais qu'est-ce que je peux dire à papa ? Qu'est-ce que je peux faire avec lui ? Et je sais qu'il n'y a pas de réponse.

### Pardoner, pour être délivrés

Voilà, c'est comme ça. Il y en a qui naissent sans jambes, et d'autres sans père. Ce n'est pas ce que j'aurais désiré. Je ne suis pas une mère accapareuse de tout l'amour des enfants. Je voudrais avoir plus de temps et de liberté bien au contraire. Mais je dois finir ce que j'ai commencé et d'une certaine façon racheter cette faute primitive de leur avoir donné cet homme-là comme père.

En d'autres termes, je souhaiterais briser la chaîne des erreurs, que mes enfants soient libres et conscients de la situation, même si c'est douloureux ; qu'ils ne nouent pas une union pour de mauvaises raisons comme je l'ai fait moi-même en me mariant. Je voudrais aussi qu'ils soient sans rancune, sans détestation, comme j'essaie de l'être aussi ! Il n'y a qu'une seule faute, c'est de ne pas essayer d'aimer et c'est celle-ci que leur père a commise, contre moi et contre eux. Nous devons ensemble, et dans le secret de nos cœurs, passer outre, pardonner, pour être délivrés, enfin libres. ■

Françoise.

## "Chrétiens Divorcés, Chemins d'Espérance"

27 avenue de Choisy - 75013 Paris

Secrétariat : 06 13 14 95 44

Courriel : [contact@chretiensdivorces.org](mailto:contact@chretiensdivorces.org)

Site : [chretiensdivorces.org](http://chretiensdivorces.org)

## Objet de l'association

### Association loi de 1901

fondée pour "créer, animer, gérer, au sein de l'Église catholique, dans l'esprit de l'Évangile, un cadre d'accueil et de rencontre de personnes concernées par le divorce. Dans ce but, l'association peut entreprendre toute action jugée utile, notamment diffuser un bulletin de liaison périodique, publier des documents ou organiser des manifestations". (article 3, Objet)

- Monique Rouquié-Parriel, Présidente
- Catherine Legendre-Coutier, Trésorière
- Raphaëlle Tiberghien, Secrétaire
- Marc Rossé, Trésorier adjoint
- Jacques Tiberghien, Vérificateur des comptes

# La Traversante

**Tout au bout du chemin des mots, il s'agira de vies traversantes comme une lumière traversante, de celles qui font que les maisons sont chaudes et accueillantes, ouvertes sur le ciel et l'espace et pourtant presque cotonneuses comme une enfance.**

## Cauchemar

Il est minuit. La maison est noire, vide de l'absence de celui qui l'a fuie, hantée de son fantôme évanoui, qui ne chuchote même pas. Mon fils hurle. Il veut son père, le cauchemar le terrasse, la lumière du couloir caresse son visage mais non, rien ne le réveille, juste des cris et des gémissements qui vrillent le cœur. Où est l'époux ?

Ce fils est en sueur, je ne sais que faire, je ne reconnais pas l'étiquette "crise d'angoisse". J'écoute. Je cherche à ce que ses mots le libèrent. Apparaît l'horreur absolue de l'enfant qui tente de protéger son père d'une mère aux dents de vampire, et il ne peut pas. Et le père tombe, vidé comme une baudruche, il disparaît dans le sol... La mère s'horrifie elle-même, se défend et s'accuse, tout en silence. Elle berce son enfant.

Les filles ne se sont pas réveillées. Sur elles la paix plane, ou l'ennui, ou la volonté de survivre à tout, ou l'innocence. Surtout l'innocence.

## Il ne viendra pas

Je téléphone à l'époux, au père que le fils réclame, à celui qui peut seul apaiser l'enfer que cet enfant traverse, et moi autrement. Mais voilà. Tu ne rentreras pas, toi l'époux, tu ne l'avais

pas dit parce qu'on ne dit pas ce que l'autre ne veut pas entendre, mais tu l'avais choisi, c'est vrai. Tu étais absent à toi-même, enfermé dans un regard vide qu'aucun d'entre nous ne pouvait accrocher. Tu partais avant même que ton corps ne le fasse. Et nous t'avons accompagné presque jusqu'au bout, nous avons joué, j'ai joué. J'ai fait semblant comme depuis si longtemps puisque nous ne réussissions pas à faire vrai sans nous faire saigner.

La mère entend du père qu'il ne reviendra pas. Au téléphone, il console pourtant peu à peu l'enfant, qui s'endort épuisé, peut-être apaisé. A elle, il assure qu'il lui accorde toute sa confiance, qu'elle trouvera les mots pour leur expliquer, qu'elle saura les envelopper de l'amour dont ils ont besoin pour vivre, et même juste pour survivre. D'elle, pas un mot ; pour elle, rien. Elle devient la mère.

## Il n'y a plus de nous

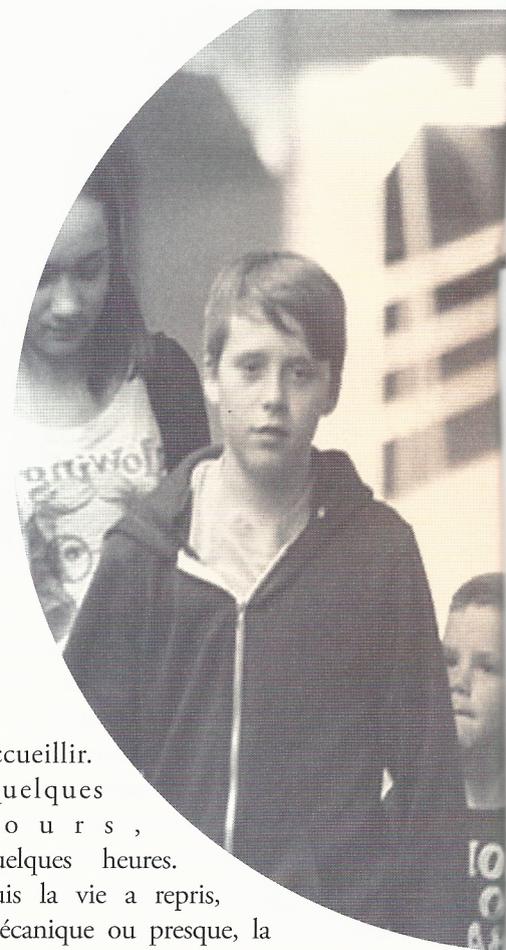
A ce stade de l'histoire, il n'y avait que des victimes, que des coupables, tout mêlés.

La mère s'endort peut-être, se lève et réveille son fils, habille la petite, et agit, mécaniquement, en veillant à les protéger de la vague énorme qui ne va pas manquer de les submerger. Quand le leur dire ? Par quelles armes combattre déjà la terreur qui va s'abattre ? La maternité sauve-t-elle ? Qui le peut ?

Ne rien demander, avancer. Les enfants sont partis en vacances, sous la tente, et elle s'est éloignée sur la montagne pour

accueillir. Quelques jours, quelques heures. Puis la vie a repris, mécanique ou presque, la plaie vivante traversant les corps et les cœurs sans rien montrer de sa force.

Il est inutile de raconter l'attente qui s'égrène, les coups de fil sporadiques, les pleurs irrépressibles des enfants lorsque soudain le bonheur du papa rassurant resurgit dans un souvenir aussi flamboyant qu'inattendu. Inutile de parler des étoiles et des planètes qui peu à peu tournent autrement, des devoirs, du ménage, de la difficulté à faire seule ce qui ne s'était jamais fait qu'à deux dans cette histoire d'avant. Inutile de parler des courses faites tous ensemble parce que personne n'est encore capable de rester seul, de la colère de chacun à ne pas pouvoir. Ne pas pouvoir. Tout court. La souffrance extrême de la plus jeune, souffrance brute de l'absence, brute aussi. Parce que le père avait été bon, et bienveillant, et si aimant. Qu'il ne reste que la colère enfouie, cachée derrière l'espérance que l'amputation n'aura qu'un temps.



Éviter de mettre l'enfant dans une situation où ce qui est bien pour le papa est mal pour la maman (ou vice versa).



ILS RÉCLAMENT TOUT CE QU'ELLE CROIT NE PAS POUVOIR LEUR DONNER ET QU'ELLE LEUR DONNE.

Flickr - Pouri-036

Des exemples insupportables pour elle : dans la conversation dire "nous" puis s'arrêter car il n'y a plus de "nous", mais elle ne sait pas comment dire les choses autrement ; elle ne l'apprendra que lorsqu'elle arrivera à faire des projets qui lui appartiennent, à elle et à ses enfants. La tonte de la pelouse : on a attendu six mois. La haine du petit, qui se jette sur la mère comme on combat un roc ou un dragon, parce que le père, lui, est trop fragile, parce qu'il nourrit mieux l'âme en figure idéale. L'aînée, fidèle, se tait, enferme, refuse de ressentir, et se perd dans la confusion des amitiés qui font mal.

### Elle, nous

Alors elle s'enfuit elle-même dans son quotidien de mère, dont elle s'échappe par le métier – reconnaissance presque facile – mais l'essentiel c'est la douleur. Qui ne dit pas son nom, qui ne fait que peser, qui s'échappe en jets de colère, se mue parfois en pleurs irrésistibles.

Au début, les enfants ne voient pas la détresse, ils apprennent que leur mère écoute, range, lave, répond, est absente, est présente, est présente mais sans être là, qu'elle est capable de signer les mots et trier les jouets, qu'elle reçoit parfois et qu'alors de la joie nous traverse tous, qu'elle porte son fils sur son dos pour aller voir un aidant – qui n'aide pas. Elle remplit des papiers la nuit, elle va à l'hôpital quand l'un est malade. Elle ne l'est jamais, elle est juste toujours très fatiguée, et incapable de dormir, elle se lève si tôt pour travailler, peut-être ne dort-elle pas. Elle a quelques amis avec qui elle reste des heures au téléphone, elle veut que l'on se couche tôt, sans broncher, elle mérite qu'on se taise à vingt heures, elle crie qu'il est temps qu'on la laisse tranquille. Et nous on lui parle, on ne s'écoute pas, on ne lui parle qu'à elle, on veut qu'elle réponde, même en criant pour quoi donc... on se met en colère aussi, juste pour elle, et on lui réclame tout ce qu'elle croit qu'elle ne peut pas nous donner. Et qu'elle nous donne. Et elle nous donne plus encore.

### Nous et lui

Et puis nous on va tous ensemble en vacances. On apprend à jouer à quatre. Lui nous manque, on aurait aimé qu'il voie ce paysage, il aurait adoré. On avait un cadeau pour la fête des pères, on va lui envoyer ? On va les confier à maman, elle saura elle.

### Un "nous", à quatre

La mère peu à peu relève la tête, après un millénaire. Elle se déteste toujours, sauvagement. Rien d'autre ne peut

la sauver. Elle chérit ses petits, et leur en veut tellement de l'empêcher de se cacher. Elle perçoit aussi que peu à peu elle s'éveille à eux, qu'ils l'obligent à rester droite, qu'elle est peut-être nuisible mais que personne ne la condamne. Elle est condamnée à ne pas être accusée, et donc à avancer dans le silence, à les porter tous les trois. Pas d'autre choix. Des huis clos infernaux qu'il a fallu traverser, l'angoisse pure qui se diffuse chez chacun, les regards réprobateurs des voisins, de tous ceux qui ne savent pas, ou peut-être qu'ils savent mais peu importe. Et dans tout ça, des souvenirs qui se construisent, avec un "nous" qui se décline à quatre en vérité, peu à peu, même si elle n'est pas heureuse, et rarement joyeuse. Mais voilà, la vie elle existe parce que quatre. Peu à peu, doucement, péniblement.

Le millénaire dure trois autres années, un divorce poli et fervent, des aidants qui passent, des amis qui s'arrêtent, de belles rencontres fugaces qui font entrer la louange dans la vie. Voilà la grande affaire : se reconnaître absolument seule et pourtant magnifiquement capable de marcher.

Entre temps, les enfants ont grandi, ils dorment et vivent, ils chantent et se construisent avec cette plaie qui est la leur, unique et partagée.

### LA MÈRE DEVIENT FEMME... ■

Véronique.

# Séparations parentales et recompositions familiales

**S'il est légitime, et heureusement fréquent, que les parents, en passe de se séparer, pensent à l'avenir de leurs enfants, rien n'est simple en ce domaine.**

## Les enfants, témoins des conflits

Certains parents imaginent que la séparation est inévitablement traumatisante pour leur progéniture. Mais ce que j'ai pu entendre au cours de mes consultations de psychothérapie individuelle ou en thérapie de couple ou de famille, m'incite à en contester l'adage dans de nombreux cas.

En effet, ce qui est le plus traumatisant pour l'enfant ce sont les conflits dont il est le témoin ou l'observateur attentif. Et beaucoup peuvent intervenir, par exemple pour inciter un parent perçu, à tort ou à raison, comme victime de l'autre, à s'éloigner du partenaire vu comme bourreau.

Certains enfants se positionneraient pour une séparation sans divorce, ne serait-ce que pour faire taire les disputes. D'autres pencheraient pour une réelle séparation, pensant que leurs parents ne semblent pas faits l'un pour l'autre.

Dans certains cas où les parents montrent une apparente harmonie, soit parce qu'ils évitent les disputes, soit se contentent de cohabiter laissant croire à cette harmonie, l'annonce du divorce ou de la séparation peut

surprendre l'enfant. L'important est alors qu'il puisse avoir une explication claire et non contradictoire de la part de ses deux parents, dans le climat le plus serein possible. Mais dans ce cas, l'annonce peut faire le plus souvent l'effet d'un tremblement de terre pour l'enfant, sauf s'il a pressenti l'absence de complicité entre son père et sa mère. Inversement, les ressentiments et les mésententes exprimés publiquement, voire par procédures judiciaires interposées, portant sur la séparation et/ou ses effets, ne peuvent pas rester sans conséquence pour les enfants.

## Places et rôles des enfants dans les séparations familiales

Si j'ai mis au pluriel les mots "places" et "rôles", c'est pour évoquer les positions très diverses des enfants selon les contextes familiaux. Ainsi s'ils peuvent parfois être pris en otage dans les conflits conjugaux des parents, ils peuvent aussi, selon l'âge, intervenir de façon autonome dans la division parentale. Je me souviens du cas d'une adolescente de 17-18 ans, qui continuait à lutter contre la séparation de ses parents, alors que ceux-ci avaient été clairs dans leurs motivations à divorcer et malgré leur remariage

respectif et la naissance d'un ou plusieurs demi-frères ou sœurs. Certes ce genre de situation est plutôt rare ; mais c'est oublier que les enfants, même précocement, au moins à partir de 5-6 ans, ont une représentation personnelle de cette expérience familiale.

## Conflit de loyauté

Il est bien sûr dramatique de vivre dans un tel contexte conflictuel pour ceux qui servent de messagers dans le conflit parental, pendant et après le divorce, jouant parfois les indicateurs au profit d'un parent contre l'autre, quand ça n'est pas symétrique. Il est pris dans ce qu'on appelle un conflit de loyauté, où il voudrait préserver sa complicité avec chacun des deux parents, alors qu'il se confronte au dilemme de la trahison. S'ils peuvent être influencés par un parent médisant sur l'autre, générant des inquiétudes bien compréhensibles chez ce dernier, c'est le plus souvent une bombe à retardement pour celui-là qui peut exploser à tous moments, quand l'enfant découvre une autre version contradictoire, lui laissant percevoir qu'il a été manipulé contre l'autre parent.

De toute façon, il est toujours néfaste





L'ENFANT VOUDRAIT PRÉSERVER SA COMPLICITÉ  
AVEC CHACUN DES DEUX PARENTS.

puisse continuer ses contacts avec ses deux familles d'origine, sans interférence parasite concernant les raisons d'un divorce ou d'une séparation maritale.

### Beau-parent : un terme source de confusion

Dans les recompositions familiales, le principal problème est la place que les enfants d'un parent peuvent avoir au sein de la demi-fratrie et le rôle dévolu au beau-parent. Ce dernier peut endosser trois rôles principaux :

- **celui de parent supplémentaire**, susceptible de participer à l'éducation du jeune enfant : ça n'est pas souvent simple ni pour le beau-parent, ni pour l'enfant. En effet celui-ci a son mot à dire quand il est en âge d'avoir un avis. Le parent d'origine, ex-conjoint, aussi d'ailleurs. J'ai souvent observé l'inquiétude chez ce dernier imaginant l'influence que le nouveau partenaire de l'ex-conjoint(e) pourrait avoir, quand il n'y a pas des fantasmes de maltraitance surajoutés.

L'affiliation enfant/beau-parent peut être facile quand le partenaire use de diplomatie ou difficile quand il tente

de s'imposer par voie d'autorité. Il est alors confronté à l'expérience éducative antérieure de l'enfant qui peut alors s'opposer à cette nouvelle autorité.

- **celui de compagnon de la mère ou compagne du père**, étant entendu que le nouveau (ou la nouvelle) venu(e) dans la constellation parentale peut être disqualifié(e) dans ses tentatives pour intervenir dans l'éducation de l'enfant, tant par le parent que par l'enfant. Et la gentillesse de ce(tte) nouveau (elle) partenaire n'est pas un gage de réussite dans l'affiliation avec l'enfant.

- **Je terminerais par le rôle de copain de l'enfant** qui intègre ainsi ce proche comme équivalent à un(e) ami(e), tant de l'enfant que du parent.

Notre langue a tendance à amalgamer ces trois entités, en donnant la priorité au rôle parental, puisqu'on attribue rapidement le vocable de beau-parent au nouveau venu.

C'est source de confusion. Dans certaines tribus de l'est-africain, si ma mémoire est bonne, les anciens avaient l'habitude de se réunir pour délibérer sur le titre à attribuer au nouveau partenaire parmi ces trois fonctions,



pour un enfant d'entendre des propos disqualifiants sur l'un de ses parents, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, parents, grands-parents ou autres proches, parfois même quand le parent dénigré n'a pas un comportement exemplaire. C'est oublier que le développement de l'enfant a besoin d'images parentales des deux sexes pour s'épanouir.

L'idéal bien entendu serait que l'enfant puisse accéder à une explication claire de la part de chacun de ses deux parents, afin qu'il puisse avoir les deux versions. De même les désaccords conjugaux ne sont pas de son ressort et il ne doit donc pas en être le témoin. Les parents ont tout loisir de trouver un lieu et un moment pour régler leurs différends, en dehors de la présence de ce dernier. Ce qui lui importe, ce sont les liens qu'il a noués avec sa mère et son père, qu'il

# L'alliance est inamo

## (Suite) Séparations parentales et recompositions familiales

>>> après un temps d'observation, pour que les choses soient claires. Cela relèverait, à mon sens, d'une certaine sagesse. Mais on est loin de ce cas de figure, dans notre société.

### Place des enfants dans la recomposition familiale

Quant aux enfants pris dans une recomposition familiale, j'avais l'habitude d'explorer l'habitat de chaque parent pour repérer les positions des enfants par rapport aux couples parentaux. Je comprenais la détresse de ces enfants relégués au bout de la maison, à distance du nouveau noyau familial, ou ceux sans territoire bien défini. Sans oublier les relations entre frères et sœurs et demi-frères et demi-sœurs, où se jouent les rivalités affectives et de terrain, quand il ne s'agit pas de tentatives de déstabilisation de cet autre noyau familial concurrent du premier, par enfants interposés.

Heureusement, il est de nombreuses recompositions familiales sereines et enrichissantes pour les enfants qui peuvent découvrir ainsi de nouveaux styles d'éducation, d'autres modèles de parents, une autre fratrie, d'autres modes relationnels.

Dans ces deux chapitres inévitablement succincts, j'ai brossé quelques situations, parmi les plus fréquentes. Mais ces deux problématiques de séparation et de recomposition sont

complexes et nécessitent une approche adaptée à la singularité de chaque cas.

### D'autres modes d'intervention

Il est curieux que, compte tenu du nombre croissant des divorces et séparations maritales, et donc des recompositions familiales, les pouvoirs publics n'aient pas privilégié les thérapies familiales et de couple qui restent du domaine de l'investissement personnel de certains professionnels de santé. C'est dommage ! Pourtant ces deux modes d'intervention ont valeur de prévention autant que d'aide curative et sont intéressantes même sur un plan économique. Mais c'est un tout autre problème qui mériterait un autre article. L'essor récent des médiations familiales va dans le bon sens, même si elles se différencient des thérapies par leurs objectifs et leurs procédures, quoique certaines usent des mêmes outils d'investigation et d'aide que les thérapeutes familiaux et de couple, au point parfois de se confondre.

Mais il reste beaucoup à faire pour que le regard de la société devienne plus écologique, en ne s'intéressant pas exclusivement à l'individu isolé mais en prenant en compte aussi l'influence de son environnement social autant que de son action sur celui-ci. ■

Docteur Thierry LOLOUM.  
Psychiatre retraité, psychothérapeute  
familial et de couple.

### Couper le cordon, établir des liens

Dix années après ma séparation, il m'est encore assez difficile aujourd'hui de comprendre comment j'ai réussi à m'éloigner "géographiquement" de mes enfants, en quittant le domicile conjugal après 24 ans de mariage, pour aller vivre avec l'homme dont j'étais tombée amoureuse. Fallait-il que la déflagration soit forte et la situation familiale en souffrance pour que je rompe avec une vie de mère au foyer très fortement tournée et dévouée à eux ? Alors que j'avais mis la famille au centre de ma vie, comment ai-je pu, quasiment du jour au lendemain, emporter mon baluchon loin de la maison familiale habitée de la présence et de la vie de "mes chers petits" ?

Egarement dû à la passion ? Renversement d'une situation qui n'était plus "juste" pour en inventer une nouvelle plus appropriée ? Je commence à percevoir le sens de cette révolution personnelle, dix ans après.

### Mère avant tout

J'ai vécu la naissance de mes enfants comme un enchantement. Ils m'ont fait advenir maternelle et maternante. Mon enfance et mon adolescence avaient été marquées par l'absence de liens proches et affectueux avec mes parents et par leur séparation qu'ils nous avaient "maquillée" en éloignement géographique due au travail de mon père. Devenue mère

Ne pas porter de jugement de valeur sur l'autre parent est vital.

# parentale vible

## nouveaux

à mon tour, j'ai donné la première place à mes enfants qui sont devenus le centre, l'alpha et l'oméga de ma vie. Il est clair que cette présence très forte auprès d'eux venait certainement compenser la relation insuffisamment proche avec ma mère et les absences de mon père.

Cette toute première place n'était sans doute pas "la bonne place", et mes enfants me l'ont bien manifesté. J'ai cherché à les surprotéger et à leur donner le meilleur. J'ai eu du mal à couper le cordon et à les voir quitter les années de la petite enfance. Ils ont alors essayé de prendre leur autonomie avec véhémence et fracas. A l'adolescence, ma fille me disait que même lorsque je n'étais pas dans la maison, elle ressentait partout, dans chaque pièce, ma présence, trop forte, trop prégnante et que cette présence l'envahissait et l'empêchait de vivre. Ainsi, derrière une façade apparente de bonheur familial, tout n'était pas juste au niveau de nos relations et la "prise du pouvoir" par les enfants était un des symptômes du mal être.

Force était de constater que "quelque chose" ne convenait plus dans la relation conjugale et parentale, quelque chose qui n'était pas à sa place. La séparation, sans minimiser le séisme qu'elle a causé, m'a amenée à questionner ma place auprès d'eux et à conquérir peu à peu une place "plus juste".



IL LEUR FALLAIT SORTIR DES RAILS QUE J'AVAIS INCONSCIEMMENT TRACÉ POUR EUX

FICR - Proxoste

## Défi de la séparation

Après avoir difficilement assumé mon choix et lourdement porté la culpabilité, je perçois aujourd'hui les fruits de ce retournement.

Je réalise que ma séparation a agi comme "un accélérateur de transformation". La rupture conjugale a eu pour effet de déplacer, de bousculer puis de reconstruire de nouvelles relations avec mes enfants, lesquelles ont progressivement pris un chemin tout neuf.

Le défi était de transformer des relations un peu trop étouffantes en des relations qui leur laissent plus d'air et plus d'autonomie. Il fallait sortir des rails que j'avais inconsciemment tracés pour eux, pour ce que je croyais être bon pour leur épanouissement. Bertrand, l'homme pour qui j'avais fait cette révolution de vie, ayant lui-même vécu avec une mère envahissante m'a bien comprise et accompagnée sur ces chemins nouveaux.

## Toujours parents, de manière inaliénable

Je crois que mes enfants apprécient aujourd'hui que nous ayons changé de mode de relation. Trois d'entre eux sont dans la vie active et nous avons plaisir à échanger sur nos activités professionnelles respectives. Ma fille et moi exerçons le même métier de consultantes, ce qui permet des affinités supplémentaires. Deux de nos enfants sont devenus parents, et cette nouvelle grand-parentalité nous fait encore plus réaliser que les liens parentaux n'ont pas été rompus, ils se sont juste transformés. En fait, mon ancien conjoint et moi assurons toujours ; c'est comme un engagement implicite d'éducation de nos enfants. Quand à nos petits-enfants, ils ont deux parents biologiques et deux parents non biologiques !

**Force est de constater que notre alliance parentale est inamovible et le lien parents-enfants inaliénable.**

Anne.

# Un long combat

## "Les pères de famille, ces grands aventuriers du monde moderne" (Charles Péguy)

Marié à dix-neuf ans à une femme de dix-sept ans, j'ai assumé la venue d'un enfant, divorcé à vingt-deux après vingt-sept mois de vie commune émaillée de crises et de ruptures. Pendant les quinze années qui suivirent, soutenue par sa famille, mon ex-femme a tout tenté pour saper et casser la relation père fille.

### Parent aliénant

Dénigrement systématique, refus de passer l'enfant au téléphone, production de certificats médicaux empêchant l'exercice du droit de visite, visent à évincer le parent non gardien. Ces faits entraînent des dommages quelquefois irréversibles chez l'enfant : manque de confiance en soi et en la vie, tristesse, peur, tendance dépressive, avec son corollaire, résultats scolaires médiocres, incapacité à faire des projets, de prendre sa vie en main, etc.

Sous le vocable de syndrome d'aliénation parentale (SAP), des spécialistes de l'enfance ont regroupé cette attitude et ses conséquences dommageables. Les législations allemandes, canadiennes et anglaises ont criminalisé ce comportement pervers. Ce concept encore débattu en France ne jouit pas de reconnaissance juridique. Néanmoins, les tribunaux français condamnent régulièrement le parent aliénateur, s'appuyant généralement sur le défaut de

présentation d'enfant. Ainsi, en 2010 une de mes collègues a écopé de deux ans de prison avec sursis.

Ce niveau élevé de peine se justifie amplement par la violence faite à l'enfant écartelé dans un conflit de loyauté entre ses deux parents, au profit inévitablement de celui qui l'héberge.

Le maintien des liens avec ma fille a donc été une lutte incessante.

### Rester père

Dans un premier temps, jeune adulte célibataire, j'ai été soutenu dans ma parentalité par ma mère. A vingt-sept ans, je me mariais de nouveau. Ma deuxième femme m'a également beaucoup aidé. Cela faisait d'ailleurs partie du contrat, j'avais été très clair sur ce sujet dès le début de notre relation deux ans auparavant. Nonobstant, le harcèlement dont nous étions maintenant tous deux l'objet aurait pu briser ma nouvelle union ou envenimer la relation fille belle-fille comme on le voit hélas si fréquemment. Face à l'attitude hostile de mon ex-femme et de sa famille, dans un premier temps j'essayais de faire respecter le jugement. Une veille de Pentecôte, sa mère menaçant de ne pas me confier notre fille, je suis venu la chercher accompagné par un huissier. Ma pauvre voiture garda sur le toit la trace du magistral coup de poing que lui avait administré son compagnon

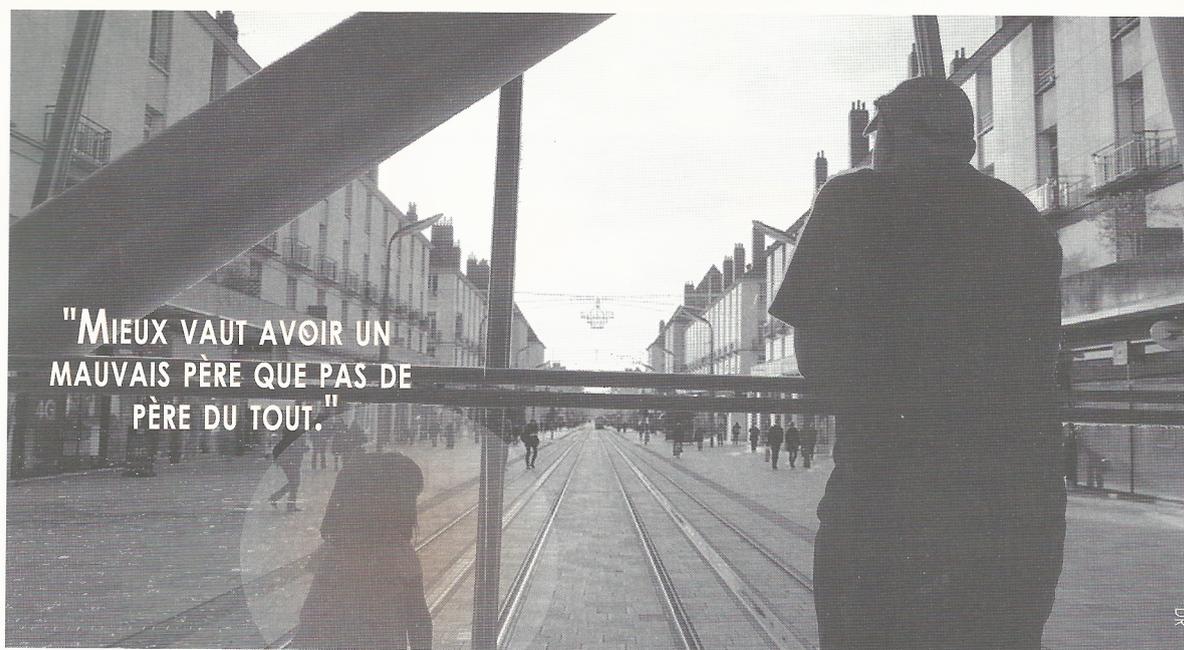
furieux de voir leur week-end raccourci puisque l'enfant devait être ramenée le dimanche soir.

De même, en 1980, profitant d'une procédure de réévaluation de pension, je demandais la garde de notre fille. Alors qu'elle demeurait chez sa mère depuis notre séparation six années auparavant et qu'elle avait juste l'âge de raison, après nous avoir tous deux entendus, le juge aux affaires familiales de Nanterre, une femme, me la confiait dès la rentrée de septembre, un an seulement après mon nouveau mariage. Par voie de référé, mon ex-femme fit appel du jugement. Face à cette nouveauté, celle d'un père qui veut exercer sa paternité vis-à-vis de son très jeune enfant, en plein mois d'août, sans m'entendre, le juge, un homme, en suspendait l'exécution provisoire.

Malgré tout, ces deux épisodes me permirent désormais d'exercer mon droit de visite sans entrave, ce qui ne veut pas dire sans tracas...

### Toujours en relation

Face à tant de difficultés, comment notre relation ne s'est-elle pas rompue ? Avec le recul, je peux tenter une analyse. En premier lieu, dès la toute petite enfance, et même avant la naissance, j'ai surinvesti la relation, ne voulant en aucun cas faire porter sur cet enfant les conditions de sa venue. Puis, les deux premières années de sa



"MIEUX VAUT AVOIR UN  
MAUVAIS PÈRE QUE PAS DE  
PÈRE DU TOUT."

vie, instinctivement j'ai été à la fois père et mère, en étant très maternant pour pallier une carence maternelle se manifestant notamment par une négligence dans le domaine des soins. Un lien indéfectible s'est noué alors entre nous. Ensuite, je n'ai jamais baissé les bras, m'occupant de ma fille autant que ma situation de jeune chef d'entreprise me le permettait. Mon deuxième mariage a permis d'offrir à ma fille aînée un cadre familial stable. A la maison, je m'efforçais qu'elle se sente pleinement chez elle, y ayant notamment une chambre personnelle. L'accueillant avec tact et amour, sa belle-mère représentait un certain ordre maternel qui lui faisait défaut. La venue d'une autre fille à notre foyer a rompu la relation trop exclusive que mon aînée et moi entretenions. Malgré dix ans d'écart, être de même sexe les a rapprochées. La famille a continué de s'agrandir avec la venue de trois autres enfants, resserrant les liens familiaux.

### La rupture était proche

Néanmoins, à l'adolescence, les difficultés de relation avec ma fille augmentaient. A cette époque, instrumentalisée par son beau-père qui voulait l'adopter, elle menaçait de prendre son nom. Pendant des mois, elle refusa de me voir. La rupture était très proche. Je ne savais plus que faire. Dans la détresse, je me remis à prier. Une lueur vint. Dans tout ce fatras, notre fille qui allait mal voyait depuis des années un psychologue. Je ne sais si ce traitement a eu une influence positive sur elle, je pense que oui, mais en tout cas

il a eu des effets sur sa mère. A ma grande surprise, un jour, celle-ci me déclare : "J'ai rencontré son psy qui m'a dit '*Mieux vaut avoir un mauvais père que pas de père du tout*'. C'est sans doute un moindre mal qu'elle te voie."

### Un déclic avait eu lieu.

Heureusement, contrairement à Médée qui tue ses deux enfants, l'intérêt de notre fille passait enfin après la vengeance. Cela ne veut pas dire qu'il n'y eût plus de conflits, mais un mieux s'annonçait enfin, bénéfique pour la santé de notre fille. Il était temps car elle aurait pu y laisser sa vie. Avec le temps, son intérêt primait enfin. La paix entre nous arriva. La réconciliation des deux familles vint après, scellée le jour de son mariage.

### Quarante ans plus tard, où en est-on ?

D'abord, en tant que père, j'ai la joie de la voir heureuse. Son enfance triste ne l'a pas dégoûtée de tenter l'aventure de l'amour partagé ni de transmettre la vie. Notre relation est-elle apaisée ? En grande partie oui. Pour autant, je considère qu'une forme de méfiance demeure entre nous. Notre proximité m'a permis de lui en parler, mais elle ne

partage pas mon analyse. Une certaine incompréhension réciproque demeure. Par ailleurs, en observant mon attitude par rapport à mes quatre autres enfants, j'ai pu constater que mon positionnement parental était très différent. En effet, grâce au couple que ma femme et moi formons, nous pouvons chacun remplir plus justement notre rôle. Me jugeant donc trop soucieux et trop dépendant affectivement d'elle, à soixante ans j'ai décidé de changer d'attitude. Je lui ai expliqué que j'avais été plus mère que père, ce qu'elle a entendu. Notre relation a gagné en sérénité.

L'éloignement géographique instauré lors de notre départ de Paris est bénéfique pour nous deux. Voyageurs au long cours à la recherche d'une juste distance, un chemin nouveau s'ouvre devant nous. ■

Hugues, Suisse.

**Allez sur le site,**  
[chretiensdivorces.org](http://chretiensdivorces.org)  
**vous y trouverez**  
**encore d'autres**  
**témoignages !**

# A nos enfants

**Pour leur cinquième anniversaire de mariage, Clotilde et Bernard ont réuni leurs familles et leur fête au cours de laquelle ils nous ont livré leurs t**

Ils sont tous les deux divorcés et se sont mariés il y a cinq ans. Clotilde a trois enfants tous mariés et six petits enfants. Bernard, lui, quatre enfants qu'il n'a jamais revus depuis son divorce

“ **Camille, Romain et Pauline mes enfants chéris.**  
il y a bientôt 32 ans, 30 ans et 26 ans, je vous mettais au monde et aujourd'hui vous êtes 12.

**Grégory, Jennifer et Timothée** vous avez rejoint chacun d'eux sur la route de la vie et maintenant vous êtes tous les six des parents, attentifs, courageux, réfléchis, parfois débordés et fatigués mais aussi pleins d'humour, surprenants, passionnés et heureux de vivre. Les moments que nous partageons avec vous font notre bonheur avec Bernard et nous cheminons tous ensemble sur cette route de la vie.

**Lucas, Maëlle, Ewen, Maxime, Ian et Valentin**, mes six petits-enfants (ce qui fait dire à "Nanard" qu'il vit avec une sexy "Nanou"), vos frimousses, vos réflexions, vos questions, votre candeur, vos câlins me ravissent et me nourrissent et même vos colères, et vos moments ronchons m'habitent. Avec vous, nous retrouvons notre âme d'enfant qu'il est si important de conserver pour comprendre la vie et Celui qui nous la donne.

Et comme disait Lucas, je vous aime vraiment fort, fort, fort, tous les trois, tous les six, tous les douze.

Je ne suis ce que je suis que parce que vous êtes ce que vous êtes.

**Cédric, Soizic, Emilie et Sophie,**

Je rêve du jour où je vous verrai embrasser votre père.

Je rêve du jour où vos cœurs confiants verront en Bernard ce père qui n'a jamais cessé de les aimer.

Notre maison est grande et nos cœurs encore plus.

Je ne prétendrai jamais prendre une place qui n'est pas la mienne.

Vous nous manquez.!! ■

Clotilde.

“ **A vous mes enfants,  
à toi Cédric, à toi Soizic, à toi Emilie, à toi Sophie.**

A vous mes enfants, vous n'êtes pas là et pourtant vous êtes présents. Oui, vous êtes présents au fin fond de moi, au plus profond de mes fibres... mes enfants. Le saviez-vous, je vous ai portés pendant tant d'années depuis votre naissance. Je vous ai portés et protégés, souvent à votre insu, discrètement. Pas forcément à bout de bras, mais au creux de mon ventre, dans ma chair. Je vous ai portés dans vos joies, dans vos peines, dans vos détresses, mais aussi avec mes joies, mes peines et mes détresses... dans ma décision de choisir la vie.

J'aurais tant voulu continuer à être présents à vos côtés sans qu'il y ait cette rupture. J'ai eu du mal à accepter que vous ayez fait un choix pour lequel je ne maîtrise rien. J'ai eu du mal à accepter de vous laisser grandir sans moi, à ne pas pouvoir vous accompagner dans d'autres rôles, dans d'autres vies. Peut-être était-il temps de vous laisser sortir de moi, de vous laisser naître à une autre vie, de vous laisser partir ailleurs, vous perdre aux horizons de la vie, de vous laisser entrer dans le ventre étonnant de l'existence. Vous auriez pu le faire sans cette rupture qui a progressé dans les labyrinthes douloureux de mon cœur, mais vous avez fait un choix. Je suis peut-être devenu encombrant. Je respecte votre choix. J'espère seulement que votre choix est libre.

Qui a pu vous dire que je ne vous aime pas ? Qui a pu vous dire que je ne suis pas fier de vous ? Vous n'êtes pas là pour entendre ce que je dis, mais tant pis, je le dis quand même : je vous aime, je suis fier de vous ! Les années passées avec vous, à vous aider à grandir, à vous aider à naître à vous-même, elles m'ont forgé. Je ne suis aujourd'hui ce que je suis que parce que vous avez été ce que vous êtes.

Dès lors qu'il y a un autre  
enjeu que l'accueil de  
l'enfant, il y a danger.

amis pour une grande  
moignages :

Il y a quelque temps, je vous ai envoyé ce chant d'Alain Laurent, je ne sais si vous l'avez écouté. Alors, je le rechante pour vous, à ma façon. (texte de la chanson ci-contre)

Et vous, Camille, Romain, Pauline...

Quand je dis Camille, je dis, évidemment, Grégory, Lucas, Maëlle et Maxime.

Quand je dis Romain, je dis, bien entendu, Jennifer, Ewen et Ian.

Quand je dis Pauline, entendez également Timothée et Valentin. Et vous, donc, Camille, Romain et Pauline, qui suis-je pour que vous m'apportiez tant de gentillesse ? Qui suis-je pour que vous, qui n'êtes pas mes enfants, m'acceptiez et m'aimiez avec tant de tendresse ? Je le dis souvent à Clotilde, je suis ému, je suis touché par la relation que vous construisez avec moi, moi qui ne suis pas votre père.

Par la bouche de Fabienne Marsaudon, la petite Jade chante que les sentiments qui ne sont pas donnés sont des sentiments perdus à jamais. Alors, pour éviter de les perdre, je vous le dis, je vous aime de tout mon cœur, j'aime vos petits dans ce qu'ils ont chacun de précieux, d'unique, de tendre. Je suis leur "Nanard". C'est drôle, c'est une fonction à laquelle je n'avais jamais pensé. Il a fallu que Lucas l'invente un jour (merci Lucas) et elle sera à inventer, à renouveler au fil des jours car on n'a jamais fini dans une relation, elle se construit toujours.

Vous aussi, les 12 (tiens, tiens, quel drôle de nombre) ce que vous êtes est une part de ce que je suis, je ne suis aujourd'hui ce que je suis que parce que vous êtes ce que vous êtes. ♡ ■

Bernard.

## Lettre à ma fille

Depuis déjà longtemps on s'est perdu de vue ;  
La vie sans un égard nous prit au dépourvu ;  
Elle brouilla nos regards, écartela nos cœurs.  
On ne se comprend plus et moi ça me fait peur.

Depuis déjà longtemps je n'entends plus ton rire ;  
Le doux son de ta voix est devenu soupir ;  
Quels que soient mes chemins, quels que soient mes tourments,  
Mon ciel est nuageux depuis que je t'attends.  
Pourtant je pense à toi à chacun de mes pas ;  
Je te revois enfant quand tu courrais vers moi ;  
Quand je t'ouvrais les bras, quand j'étais ton idole.  
Poseras-tu encore la tête sur mon épaule ?

Quand tes chagrins venaient, te rattrapaient la nuit,  
Moi je venais m'asseoir sur le bord de ton lit,  
En te disant tout bas les mots qui réconfortent,  
Ces paroles d'un père qui te rendaient plus forte.

Tu entendras parler de mon indifférence,  
Ces mots empoisonnés, ne leur fais pas confiance ;  
Il y a un cœur qui bat dessous ma carapace.  
Ce n'est pas avec le temps que les souvenirs s'effacent.

Et si un jour la vie t'emmenait loin d'ici,  
Pense à tous les "je t'aime !" qu'on ne s'est jamais dit.  
Et surtout n'oublie pas, les mots sont vénéreux,  
Et qu'il faut du courage, petite pour être heureux.

Maintenant ma fille, je peux bien te le dire,  
Je peux te l'avouer, je n'ai rien à mentir,  
Depuis ton premier cri, depuis ton premier pas,  
Je ne t'ai pas trahi, je reste ton papa. ■

Texte de la chanson d'Alain Laurent.

